CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57317** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/1966

Forme juridique : SARL

Capital : 383 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 66 B 23

Siret : 662 820 232 00038

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 02 112159

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 78127580

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 78127580

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : ENTREPRISE CIGLIA

RUE SUR LE CHAILLE
ZA DU BOIS CARRE
25110 BAUME-LES-DAMES

Téléphone : 03 81 84 03 43 **Fax :**

Portable : 06 07 63 74 39

Responsabilité légale :
CIGLIA FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : sarl.ciglia@wanadoo.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 144 669 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	8	24/02/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	28/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/02/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.